



Une piscine comme neuve... et verte !

VOTRE BASSIN A BESOIN D'UN COUP DE JEUNE ? POURQUOI NE PAS LE RÉNOVER EN PROFITANT DES INNOVATIONS INSPIRÉES PAR LA VAGUE ÉCOLO ?

Texte Delphine Sauzay

Plusieurs solutions s'offrent à vous : un nouveau liner (revêtement du fond) couleur sable issu de produits recyclés, une plage en bois local reifié® ou en bois exotique provenant de forêts écocertifiées, pour l'esthétique. Vous pouvez aussi changer votre système de désinfection pour l'électrolyse au sel, choisir une filtration plus économique et un chauffage par pompe à chaleur. À moins que, dernière option, vous ne craquiez pour le décor enchanteur d'une baignade naturelle toujours vivante au fil des saisons.

Consommer moins d'eau

Les anciens bassins étaient plutôt grands et profonds (1,80 m, voire 2,20 m). Réduire leur gabarit permet de diminuer le volume d'eau utilisé. De plus, les pratiques d'hivernage zapent désormais le vidage complet. On préconise une simple vidange des canalisations risquant de geler et l'utilisation de la filtration les jours où le mercure descend en dessous de 0 °C. Attention : récupérer l'eau d'une source, d'un forage pour remplir la piscine peut être une fausse bonne idée car cette eau riche en minéraux augmente les besoins en produits chimiques afin d'éliminer les micro-algues et les différents dépôts.

Une filtration plus économe

Jadis sous forme de grosses bonbonnes de sable, les systèmes de filtration nécessitaient des pompes puissantes donc fortement consommatrices d'électricité. « Aujourd'hui, les filtres, qu'ils soient à sable ou à cartouche, sont plus performants (15 microns contre 50 microns pour les anciens équipements) et permettent d'utiliser des pompes plus économiques et durables, une option à considérer en rénovation », résume Yves Lesouef, responsable qualité chez Carre bleu. Le temps de filtration est ainsi diminué. Reste que le nettoyage obligatoire du filtre à sable consomme de l'eau de la piscine, « ce qui représente entre 600 et 1 000 litres par semaine selon la taille du bassin, dont l'eau doit être de toute façon renouvelée à hauteur de 1/3 du volume total ». À côté de ces filtres très répandus, sont arrivées sur le marché de nouvelles solutions naturelles : filtres à diatomées, à zeolites et même à base de verre pile !

Une eau douce et pure

Un système efficace de filtration (responsable de la qualité de l'eau à hauteur de 80 % pour les meilleurs) réduit au minimum l'usage de produits chimiques. Et



pour tous ceux qui se refusent à utiliser le chlore sous sa forme classique, il existe une alternative séduisante : l'électrolyse au sel qui produit certes un composé de l'eau de javel, mais qui redevient naturellement du sel sous l'action du soleil. Ce système a aussi l'avantage de simplifier l'entretien puisqu'il suffit de l'alimenter en sel en début de saison et de contrôler le pH une fois par semaine.

Autres options « vertes » : la lampe à UV-C, l'ozone et l'oxygène actif (peroxyde d'oxygène), trois techniques qui permettent, elles aussi, de limiter le recours au chlore. Le traitement par ultraviolets convient à une personne qui souhaiterait une eau parfaitement désinfectée, mais il faudra ajouter en petites quantités des produits de traitement afin de détruire les germes et algues pouvant apparaître dans la piscine.

Les progrès du chauffage naturel

Chauffer une piscine avec une énorme résistance électrique comme c'est le cas pour les bassins de conception ancienne a un coût (plus de 2 500 euros entre mai et octobre) et un impact écologique. Première possibilité : recourir aux « protections physiques »

couverture à bulles, abri, volet immergé qui captent les calories du soleil le jour et les conservent la nuit. « Avec une simple couverture à bulles, on peut gagner facilement 3 à 4 °C par semaine ensoleillée », illustre Jean-Michel Legrand, directeur technique des piscines Magiline. Mais ceux qui souhaitent un niveau de confort supérieur opteront pour une pompe à chaleur qui a le pouvoir de « multiplier » les kilowatts : pour 1 kW consommé, elle en produira 4 à 5 ! Elle est donc 5 fois plus économique qu'un réchauffeur électrique. « Pour un investissement d'environ 7 000 euros (bassin de 4 x 8 m), le retour sur investissement se fait au bout d'environ 5 ans », déclare Roger Gubanski, président d'AJtech. Plus vous chauffez, plus le retour sur investissement est rapide. Dernière option, le solaire. De plus en plus utilisé pour l'activation de volets ou de couvertures, il est encore peu répandu pour le chauffage de l'eau car la surface de capteurs solaires, à installer plein sud, est importante.

ATTENTION QUAND ÇA CHAUFFE !

Pour les puristes, chauffer l'eau d'une piscine est un péché, même si l'on utilise du solaire. Mais les baigneurs ne sont pas de cet avis. « En dessous de 25 °C, je ne me baigne pas ! », clament-ils en chœur. « En pratique, les chauffages sont réglés à 28 °C », estime Yves Lesouef, responsable qualité chez Carré bleu. Mais il est conseillé de ne pas dépasser 30 °C pour ménager son liner. Et autre facteur de modération, une eau chaude (même par le seul ensoleillement) doit être surveillée de très près : gare au bouillon de culture !



1. Une vaste piscine désaffectée transformée en baignade naturelle : moins profonde mais tellement plus attrayante ! Bioteich. 2. Structure bois pour cette baignade naturelle de 6 x 4 m. Elle s'adapte aux petits terrains pour le budget d'une piscine classique. À partir de 20 000 €. Aquatiss. 3. Cette piscine de 11 x 5,5 m a troqué son revêtement bleu pour un liner blanc et ajoute une filtration en cavalier Desjoux.

Leds et matériaux recyclés

Difficile encore de classer les différents revêtements (peinture, enduit, carrelage ou liner) en fonction de leur empreinte CO₂. Toutefois, certains pisciniers (Desjoyaux, Magline) produisent des liners à partir de matériaux recyclés (bouteilles de lait et flacons, coques de batteries, tableaux de bord de voitures...). Et rien ne vous empêche de demander quel sort sera réservé à votre ancien liner lors de son changement. Mais la grande innovation, qui participe à l'embellissement de nombreuses piscines, vient des projecteurs à Leds (projecteur couleur « Lucie » de Magline) beaucoup plus économiques que les lampes classiques. Selon la Fédération des professionnels de la piscine (FPP), le coût d'un projecteur Led allumé 4 heures par jour pendant 5 mois s'élève à 1 euro.

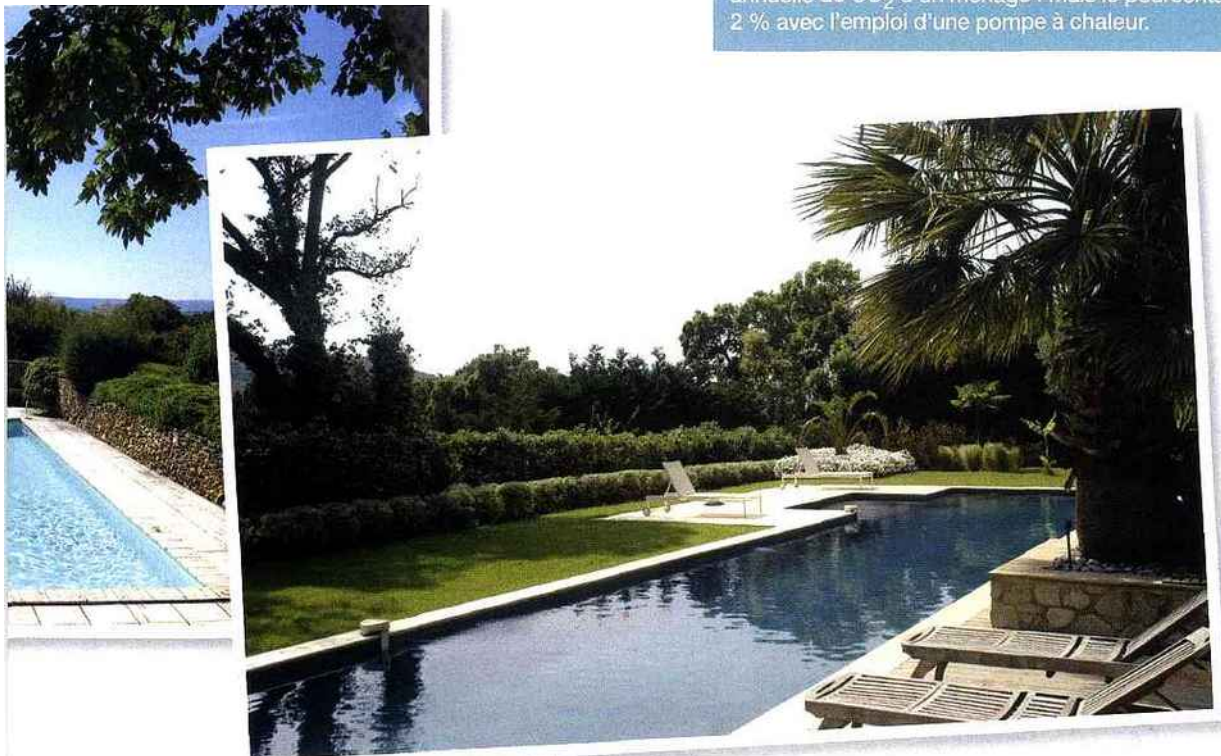
ni « désinfectante » comme le veut la définition stricte de la piscine. C'est la raison pour laquelle on utilise le terme de baignade naturelle. Alors, si vous ne tolérez pas la présence occasionnelle de quelques grenouilles et daphnies, ce n'est pas pour vous ! Par ailleurs, cet écosystème naturel a besoin de temps pour s'installer (jusqu'à 3 ans). Le démarrage au printemps peut être un peu laborieux le temps que les plantes assurent pleinement leur fonction de filtre. Enfin, ce type de réalisation sur mesure, en création ou en transformation, suppose un budget conséquent : le prix au mètre carré de baignade est deux fois plus élevé que celui d'une piscine classique (à partir de 40 000 euros). À moins d'opter pour la marque française Aquatiss qui propose des bassins en 6 x 4 m à partir de 20 000 euros.

Pourquoi pas une baignade naturelle ?

Venues des pays d'Europe du Nord, ces baignades promettent une eau 100 % naturelle et s'intègrent parfaitement dans le paysage (BioNova, Bioteich, TeichMeister...). Leur principe ? Filtrer l'eau avec des plantes aquatiques (laïches, massettes, iris d'eau, phragmites, acores, menthe...) installées sur un substrat minéral. Comme une piscine, elles incluent un liner, un skimmer, voire un robot nettoyeur et une pompe dont le rôle est de faire circuler l'eau entre la baignade et le filtre à plantes. Mais leur eau n'est ni désinfectée,

L'IMPACT ÉCOLOGIQUE D'UNE PISCINE

La commission développement durable de la Fédération des professionnels de la piscine (FPP) a calculé l'empreinte CO₂ d'un bassin, soit 200 kg, l'équivalent d'un aller-retour Paris-Nantes en avion, en classe éco. Elle est essentiellement produite par l'énergie requise pour la circulation de l'eau et les produits (remplacement des équipements, traitement de l'eau). Le renouvellement d'environ 1/3 de l'eau chaque année (25 m³ pour une piscine de 4 x 8 m), représente 5 % du budget annuel, soit la consommation d'un linge. Au total, c'est seulement 1,2 % de l'émission moyenne annuelle de CO₂ d'un ménage ! Mais le pourcentage avoisine les 2 % avec l'emploi d'une pompe à chaleur.



Ce couloir de baignade est bordé d'une plage en pierre naturelle et bois grise pour une intégration harmonieuse dans le paysage. Diffazur